



## Appel à projet n°4 - Batteries

Politique industrielle

**WE** Wallonie  
Entreprendre

# Objectif de l'appel à projets

- **Plan de Relance de la Wallonie** → Projets 150 et 151 (« *Permettre une politique industrielle centrée sur les chaînes de valeur stratégiques* » ; « *Opérer l'implantation de projets de relocalisation industrielle/manufacturière (industrie ou PME)* ») appartenant au **Programme d'Actions Prioritaires**
- Favoriser l'émergence d'installations industrielles de **production, de reconditionnement et/ou de recyclage des batteries ou cellules de batteries** ou encore de la **réutilisation/recyclage des sous-produits** issus de la production de batteries destinées au stockage d'énergie pour des applications stationnaires et/ou mobiles.
- **Financement d'actifs corporels**, qui contribueront à renforcer la **création de la valeur ajoutée et d'emplois en Wallonie**. L'ambition est également de provoquer une accélération de l'exécution de certains projets qui seraient jugés secondaires par les industriels.

Avec le soutien de  
la

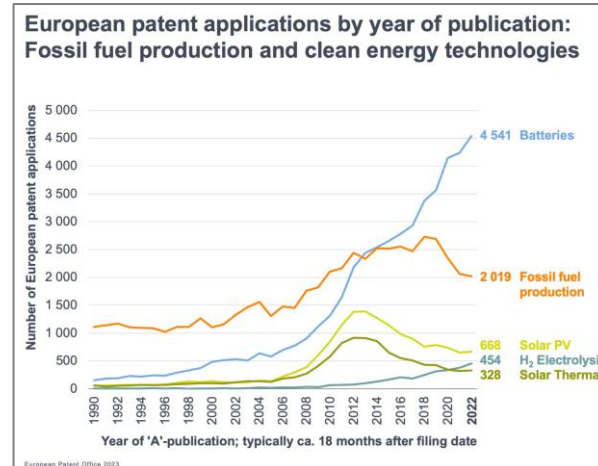
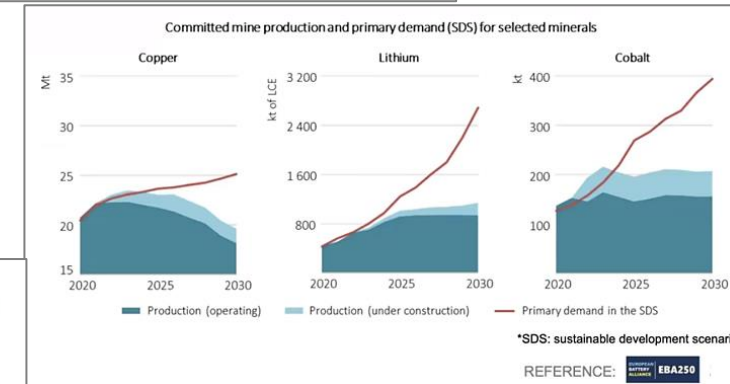
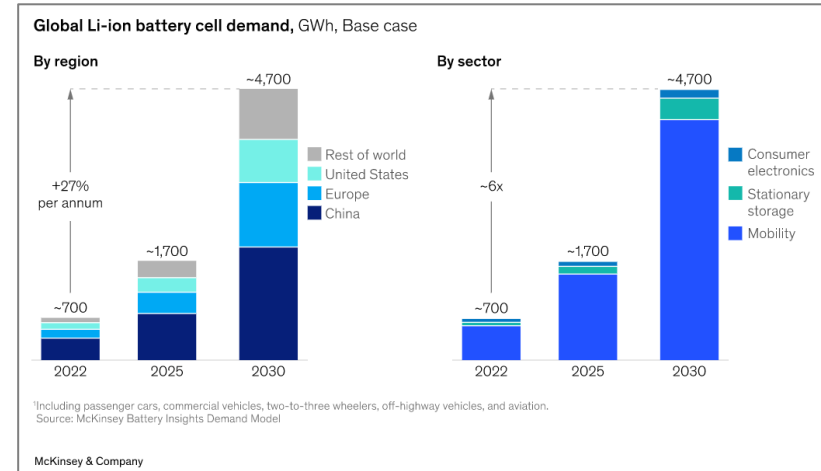


**Wallonie**

# Enjeux de l'appel

## Marché du stockage par batteries en forte croissance

- Réponse à l'émergence des **véhicules électriques**, des sources d'énergie renouvelables et du **besoin de flexibilité** réseau associé. (Europe = un des plus gros demandeurs de batteries dans le monde)
- Facteur principal limitant à la croissance : disponibilité matériaux bruts
- Secteur avec une forte activité en innovation et technologies



# Stratégies de développement de la Wallonie



# Ecosystème autour des Batteries

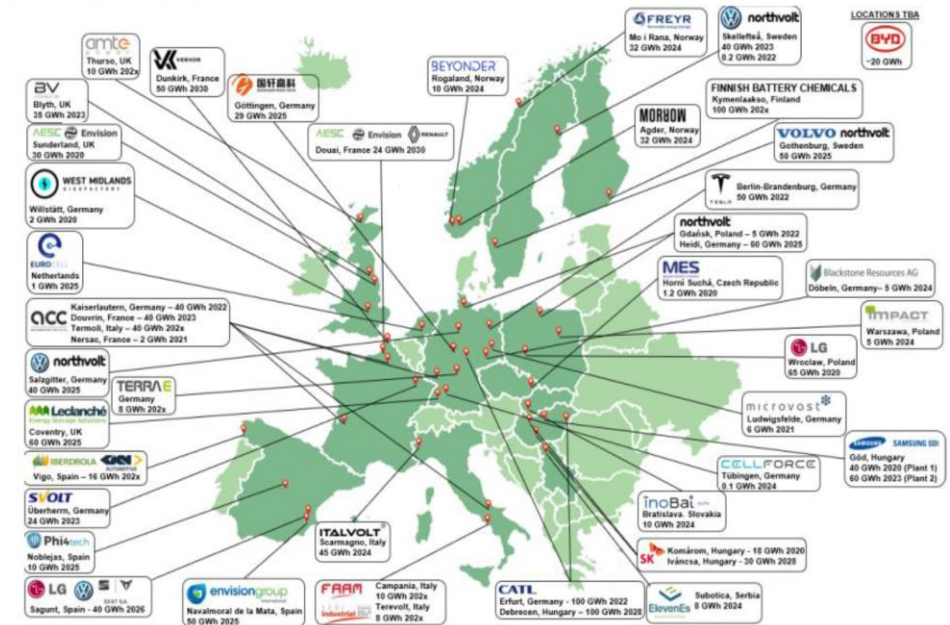
- **Acteurs Wallons**

- Universités et centres de recherche à la pointe
- PME actives dans la production et le recyclage des métaux
- Bureaux d'études
- Développeurs et installateurs de solution de stockage par batteries

- **Mapping des usines planifiées ou en cours de construction en Europe**

- 300 projets de gigafactories en prévision dans le monde
- Capacité de production en Europe estimée à 700 GWh en 2030
- Mais aucun projet majeur de type « gigafactory » actuellement en Wallonie

Installed, & planned Gigafactories capacity in Europe



# Cadre européen



- **Nouvelle législation pour des batteries plus durables et plus circulaires**
  - Obligation d'un pourcentage de matière provenant de batteries recyclées dans les batteries produites
  - Imposition d'un taux de recyclage en fin de vie
- **Révision du cadre des aides d'Etats autour du « manufacturing of green technologies »**
  - Net-Zero Industry Act
  - Green Deal Industrial Plan
  - Modification du RGEC
- **European Battery Alliance – EBA 250**
  - Objectif de devenir leader mondial dans la production et l'utilisation durables des batteries
  - Plus de 800 acteurs européens publics et privés du secteur
  - Implémentation d'un programme de développement industriel dans la filière batterie
    - *Sécuriser l'accès aux matériaux recyclés dans une économie circulaire des batteries.*
    - *Soutenir la croissance de l'industrie de production de cellules de batteries avec l'empreinte environnementale la plus faible possible.*
    - *Créer et soutenir un écosystème de chaîne de valeur transversal pour les batteries.*
    - *Assurer la disponibilité de cellules de haute qualité et de haute performance et pour l'industrie européenne dans le but de maintenir la compétitivité de plusieurs industries européennes.*
    - *Accélérer le processus et réduire le "Time To Market" pour rencontrer la demande et surpasser les concurrents internationaux.*



# Planning

GANTT Appel à projets Batteries	2023												
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
1. Préparation	■												
2. Lancement appel à manifestation d'intérêts				★									
3. Lettres d'intention (LOI)				■	■	★							
4. Pré-sélection projets						■	■						
5. Avant-Projets								■	■	★			
6. Sélection projets										■	■	★	
7. Validation projets											■	■	★
8. Montage des projets													■

*6 avril 2023 : Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt*

*15 juin 2023 : date limite pour rentrer vos lettres d'intention (LOI)*

*7 juillet 2023 : première sélection des projets sur base des LOI*

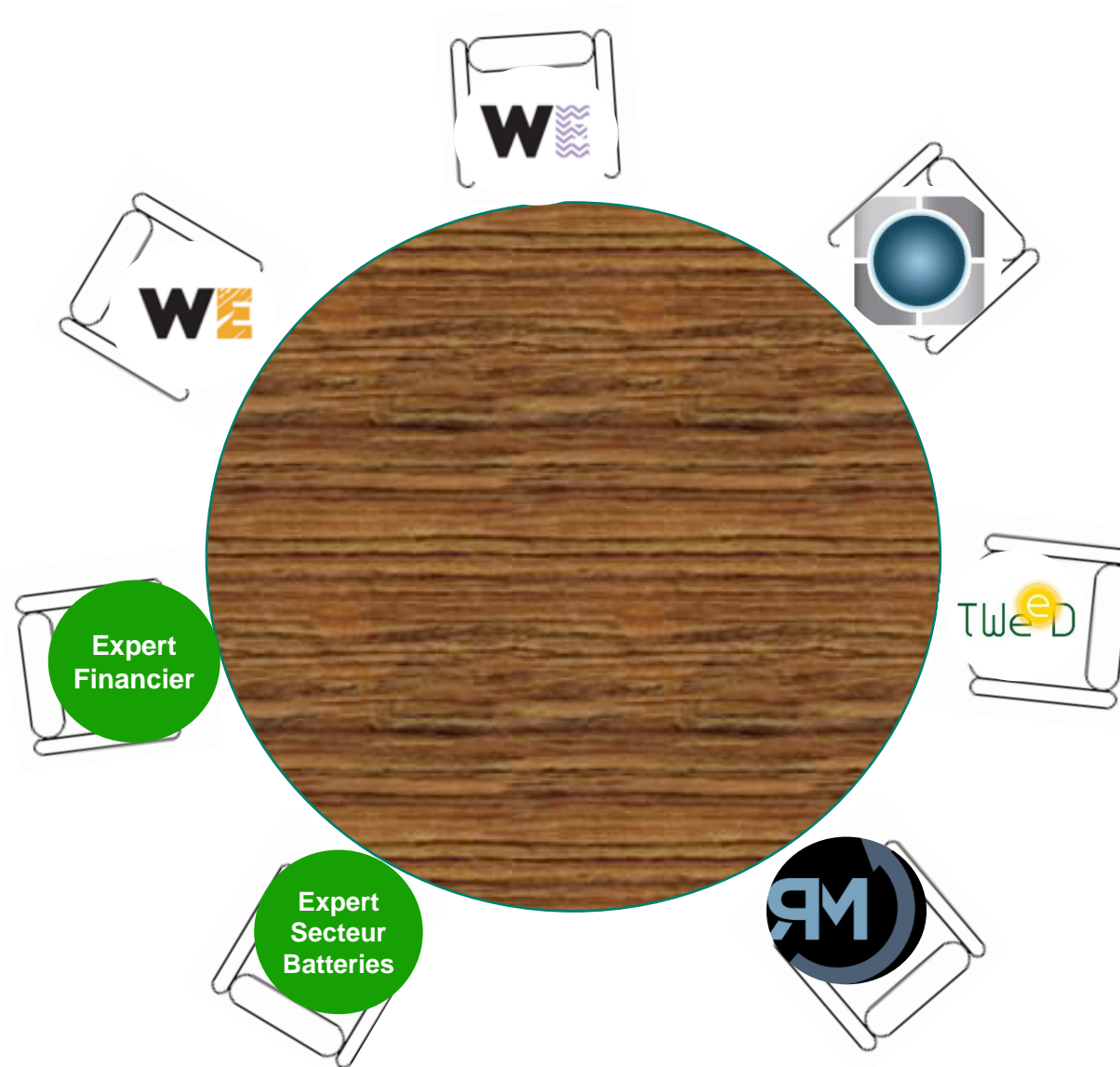
*25 septembre 2023 : date limite pour rentrer vos avant-projets*

*13 octobre 2023 : sélection des avant-projets par le jury*

*10 novembre 2023 : validation des sélections par le Gouvernement Wallon*



# Composition du jury





# Modalités de financement


 Budget alloué par la Wallonie **25,5 M€** + enveloppe d'au moins 25 M€ par WE

 Financement en **capital** et/ou **prêt** sous formes diverses et sur mesure

 Maximum **1 euro public pour 1 euro privé**



 Prise de **risques** plus importante

 Investissements avec temps de retour sur investissement plus long acceptés

 Mise en place d'une task force pour **accompagner** l'implémentation en Wallonie

# Critères d'appréciation

- **Présentation générale** : qualité des informations, compréhension globale, raison d'être, motivations
- **Stratégie** : business model, rentabilité, maturité technologique, Potentiel d'adaptation aux évolutions futures
- **Réalisme** : lien et adéquation avec le marché, force du partenariat éventuel, solidité financière
- **Crédibilité financière** : financement prévisionnel, équilibre PPP, business plan réaliste et hypothèses claires.
- **Création de valeur ajoutée** en Wallonie (directe ou indirecte)
- Adéquation du projet avec les objectifs d'accélération la **transition énergétique** et/ou de tendre vers une **économie circulaire** et neutre en carbone

# MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Contact ?

Mail : [appelprojets@wallonie-entreprendre.be](mailto:appelprojets@wallonie-entreprendre.be)

Site Internet : <https://www.wallonie-entreprendre.be/actualites/>